

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Plan de secteur Pôle urbain

3.1.4b
**PLAN DES RISQUES ET
CONSTRAINTES**
Coren - Planche Sud

Juillet 2024
Echelle 1:3 500

PRESCRIPTION : Délibération du Conseil
Communautaire du 12/12/2013 et du 09/09/2018
ARRÊT : Délibération du Conseil Communautaire
du 15/07/2023 et du 20/11/2023
APPROBATION : Délibération du Conseil
Communautaire du 06/07/2024

CAMPUS
CAMPUS DÉVELOPPEMENT
CAMPUS ÉCARTÉ
ECLARE



LÉGENDE

- Contours communaux
 - Zonage réglementaire du PLUi
- Plan de Prévention des Risques Inondation du bassin versant de l'Andelot**
- Risque fort
 - Risque moyen
 - Champ d'expansion des crues
- Plan de Prévention des Risques Mouvement de terrain de la commune de Saint-Flour**
- Risque fort chute de blocs
 - Risque fort glissement de terrain/érosion de berge
 - Risque fort tout type de mouvements
 - Risque moyen tout type de mouvements
 - Risque faible tout type de mouvements
- Zonage de présomption d'instabilité de terrain du bourg d'Andelot**
- Présomption d'instabilité élevée
 - Présomption d'instabilité moyen
 - Présomption d'instabilité faible

